



Logiciel Streaming Communautaire

Par **Bend86**, le **10/09/2014** à **20:35**

Bonjour,
Etant etudiant en informatique je souhaiterai mettre mes connaissances a l'épreuve et cree une sorte de logiciel qui lis des videos en streaming.
Ou est le problème niveau juridique?
Eh bien mon logiciel seras open source et communautaire donc tous le monde pourras le modifier. De base je le fournirai uniquement avec des videos libres de droits (des videos tutoriels de mes partenaires) mais le logiciel seras baser sur un systeme d'addons. Tous le monde pourra crée son addon qu'il partagera avec les autres utilisateurs. Et ses addons contiendront le lien de diverses vidéos qui seront lus par mon lecteur streaming. Le logiciel n'aura aucune connexion avec mon serveur (mis a part pour le télécharger) et les addons seront hébergés par les utilisateurs eux-mêmes. Le problème est que j'ai peur que certains addons contiennent des liens de videos non libres de droits (des film provenant de sites de streaming illegaux par exemple).
Comme dis plus haut tous seras hébergés par les utilisateurs eux même sans passer par mes serveurs, je n'aurai donc aucun moyen de contrôler les addons, vu que mon logiciel serviras uniquement de lecteur vidéo. Je voulais donc savoir si j'ai des risques de poursuites judiciaires si je cree et publie un logiciel comme celui-ci et qu'il est utilisé a mauvais escient?
Cordialement,
Bend86